

MICRO-AIR[®] 103 con.4%

 0956-CPD-1502
Entraîneur d'air (EN 934-2 T.5)



Description

Le MICRO-AIR 103 con.4% est un adjuvant liquide de couleur brune, prêt à l'emploi, destiné à la protection des bétons. Il introduit dans le béton de microscopiques bulles d'air extrêmement stables, robustes et serrées et les répartit de façon homogène.

Données techniques

Etat d'agrégation	:	liquide
Couleur	:	ambre - brune
Poids spécifique à 20 C	:	1,000 kg/l
pH à 20 C:		11,5
Teneur en halogénures	:	0,1 % m/m
Teneur en matière solide	:	4 %
Viscosité à 20 C	:	< 70 mPa.s
Na ₂ O équivalent	:	max. 1%
Point de congélation	:	-2°C
Toxicité	:	n. a.
Code couleur	:	bleu

Conditionnement, stockage, conservation

Le MICRO-AIR 103 con.4% est livré en vrac ou en fûts de 210 litres. Stocker dans des récipients fermés, à l'abri du gel, mais en dessous de 35°C. Si le produit a gelé, le faire dégeler à une température entre +2°C et +30°C et le reconstituer en agitant lentement. Ne jamais utiliser d'air comprimé à cet effet. Le MICRO-AIR 103 con.4% se conserve pendant 18 mois dans son emballage d'origine.

Dosage

Le MICRO-AIR 103 con.4% est dosé de 50 à 550 cc par 100 kg ciment. De très nombreux facteurs influencent la teneur en air d'un béton: les modules de finesse, la

température, la consistance, type et durée de malaxage, l'emploi d'autres adjuvants, etc.

De plus, le dosage dépend de la quantité d'air entraîné souhaité. Nous vous recommandons de consulter votre représentant de BASF-CC, qui vous aidera à déterminer le dosage optimal.

Compatibilité

Le MICRO-AIR 103 con.4% est compatible avec tous les ciments répondant aux normes CEM.

Le MICRO-AIR 103 con.4% peut être utilisé conjointement aux adjuvants fabriqués par BASF-CC, tels que fluidifiants, plastifiants, etc.

Dans ce cas l'entraîneur d'air doit être introduit dans le mélange séparément et avant l'addition du RHEOBUILD, GLENIUM ou POZZOLITH.

Durée d'ouvrabilité

La durée exacte du maintien de la maniabilité dépend non seulement de la température, mais aussi du type de ciment utilisé, de la nature des granulats et de la méthode de transport.

Il est recommandé d'établir des essais réels afin de déterminer le dosage optimal en relation avec les spécifications exigées de teneur en air et de résistance.

Pour ce qui concerne la cure du béton, il est recommandé de prévoir des méthodes appropriées. (MASTERKURE).

Domaine d'application

Le MICRO-AIR 103 con.4% est recommandé pour toutes applications; béton non-armé, béton armé et béton précontraint devant résister aux cycles gel/dégel.

Le MICRO-AIR 103 con.4% est recommandé pour les ouvrages suivants:

- barrages et équipements hydrauliques,
- routes, autoroutes et ouvrages d'art,
- ouvrages portuaires,
- réservoirs et château d'eau,
- parkings,
- pistes d'aéroports,
- aires de stockage.

Avantages

Le MICRO-AIR 103 con.4% permet d'entraîner et de stabiliser de l'air dans des bétons qui s'y prêtent mal, comme:

- bétons à faible slump,
- bétons aux cendres volantes,
- bétons à très haute teneur en fines,
- bétons à ciments très alcalins,
- bétons fabriqués par temps chaud.

Un béton traité au MICRO-AIR 103 con.4% conserve un temps de prise comparable à celui d'un béton témoin, mais offre en plus les avantages suivants:

Sur le béton frais:

- introduction stable de bulles d'air,
- meilleure finition des surfaces,
- meilleure plasticité et ouvrabilité,
- diminution du risque de fissures et de ressuage.

Sur le béton durci:

- augmentation des résistances aux cycles gel/dégel,
- meilleure tenue aux sels de déverglaçage,
- diminution de la perméabilité, donc meilleure étanchéité,
- diminution du risque de fissurations,
- une répartition améliorée et uniforme de bulles d'air dans le béton (air void system).

Précautions

Le MICRO-AIR 103 con.4% n'est pas toxique, ni pour la santé, ni pour l'environnement. Eviter tout contact avec les yeux et contact prolongé avec la peau. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire et consulter un médecin.

Porter des gants et des lunettes de sécurité. Garder le produit hors de la portée des enfants.

Consultez les données de sécurités pour des renseignements complémentaires.

BASF Construction Chemicals Belgium NV

Industrieterrein 'Ravenshout' 3711
Nijverheidsweg 89, B-3945 Ham
Tel. +32 11 34 04 34. Fax +32 11 40 13 92
basf-cc-be@basf.com - www.basf-cc.be
B.T.W./T.V.A. BE 0417.791.569
RPR/RPM Hasselt

BASF Nederland B.V., Construction Chemicals

Karolusstraat 2
Postbus 132, NL-4900 AC Oosterhout N.B.
Tel. +31 162 47 66 60. Fax +31 162 42 96 94
basf-cc-nl@basf.com - www.basf-cc.nl
B.T.W. NL 001829117B01
HR Arnhem 09022883



Cette information est basée sur notre meilleure connaissance du produit. L'acheteur/applicateur effectuera, en fonction du support et du chantier d'une part, de la mise en œuvre et conditions de travail d'autre part, sur lesquels BASF Construction Chemicals n'a aucune influence, sous sa responsabilité un essai d'adéquation du produit et ce avant de commencer la réalisation. Des conseils écrits et oraux, conforme à nos conditions générales de vente sont sans engagement de notre part. La dernière édition des fiches techniques annule et remplace les précédentes.